



DEFI HOCKEY SUR GAZON JOP 2024



A tous les licenciés du HCS :

Dans le cadre des **Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024**, le Hockey Club Stéphanois a été retenu pour lancer son défi et faire connaître le hockey sur gazon à St Etienne.

Le défi que nous devons réaliser : « **Initier 2024 personnes au hockey sur gazon d'ici le 26 juillet 2024 – date du début des JOP de Paris** »

➔ Pourquoi ce défi ?

Le hockey apparaît pour la première fois aux JO en 1908, à Londres. Il fait son entrée définitive au programme olympique en 1928 à Amsterdam. Les femmes font leur entrée au programme des JO de 1980, aux jeux de Moscou.

Pour la France, ce sera sa deuxième participation consécutive aux JO et c'est une première dans son histoire ! 15 des 20 joueurs sélectionnés pour 2023 jouent en Belgique pour avoir un championnat plus relevé.

Dans la Loire, le hockey sur gazon est un sport encore trop méconnu. Et pourtant des joueuses ont su sortir du lot et intégrer l'équipe de France ; des anciens champions sont venus entraîner et continuent d'entraîner.

L'idée est de profiter des JOP 2024 à Paris pour faire découvrir notre sport dans le département à une plus grande population.

➔ Comment ça se passe ?

Début : 28/08/2023

Fin : 26/07/2024

Nous avons créé une attestation d'initiation à remplir et à faire signer par la personne initiée & par le formateur, licencié au HCS que vous donnerez à Joën, notre nouveau Volontaire Service Civique, ou à Vincent qui consolideront et compileront toutes les attestations.

Vous pouvez dès maintenant leur demander des attestations vierges.

	ATTESTATION D'INITIATION AU HOCKEY SUR GAZON	
Je soussigné (e) : _____ (NOM - Prénom de l'initié(e))		
certifie avoir participé à l'initiation de hockey sur gazon le :		
avec le formateur : _____ (NOM - Prénom du formateur)		
Signature de l'initié(e) : _____		
Signature du formateur : _____		
Dans le cadre du "DEFI d'initier 2024 personnes au hockey avant les JOP 2024"		
DEFI n° :		

Il s'agit d'initier au hockey une personne majeure ou mineure «non-licenciée FFH» pendant 10' à 15' et lui faire signer cette attestation, sachant que le licencié du HCS signe aussi en tant que «formateur» et date.

Si vous souhaitez emprunter une crosse du HCS ponctuellement, n'hésitez pas.

Si vous souhaitez réaliser des initiations collectives dans votre classe, association ou autre, n'hésitez pas à le faire et parlez-en avec Vincent.

Les initiations peuvent être individuelles ou collectives. Si la personne initiée souhaite poursuivre l'initiation et éventuellement venir au HCS, vous **inscrivez son mail et N° de tel au dos de l'attestation** que vous donnerez à Joën ou Vincent



Les licenciés qui auront ramené le plus d'attestations signées gagneront un billet pour aller aux JO à Paris et voir un match de hockey le 31/7/24, ou le 1/8/24, ou le 2/8/24.

Merci à tous pour votre mobilisation pour réaliser ce défi et atteindre ce chiffre de 2024 !